



Réunion publique d'information

Projet de construction d'une station d'épuration

Maîtrise d'ouvrage : LES BORDES

Maîtrise d'œuvre : SEAF

Le 28 avril 2015

Pourquoi une nouvelle station d'épuration ?

- La station d'épuration actuelle est vieillissante
- Le silo à boue a une capacité de stockage insuffisante (2 à 3 mois au lieu de 9 mois)
- Le coût d'évacuation des boues est élevé

Pourquoi une nouvelle station d'épuration ?

- Une partie du réseau d'assainissement de la commune étant de type unitaire (eaux usées + pluvial), de grandes quantités d'eau arrivent à la station lorsqu'il pleut et cette eau ne peut être retraitée, elle est donc directement rejetée dans la Bonnée sans traitement
- Terrain actuel non réutilisable :
 - parcelle exiguë
 - à proximité d'habitations
 - en zone inondable

Comment remédier au problème des eaux pluviales ?

1- créer un nouveau réseau d'assainissement dans le centre bourg et utiliser l'ancien réseau comme réseau pluvial = coût important

ou

2- créer un bassin d'orage en entrée de station afin de stocker les eaux de pluie les plus chargées en matière afin de les retraiter par la suite

L'AELB (Agence de l'Eau Loire Bretagne) accepte que nous réalisons un bassin d'orage de 200m³ et la mise en séparatif pourra être réalisée à plus long terme.

Capacité de traitement

La station d'épuration est prévue
pour 2600 Equivalent Habitants

Le terrain



Station
d'épuration
actuelle

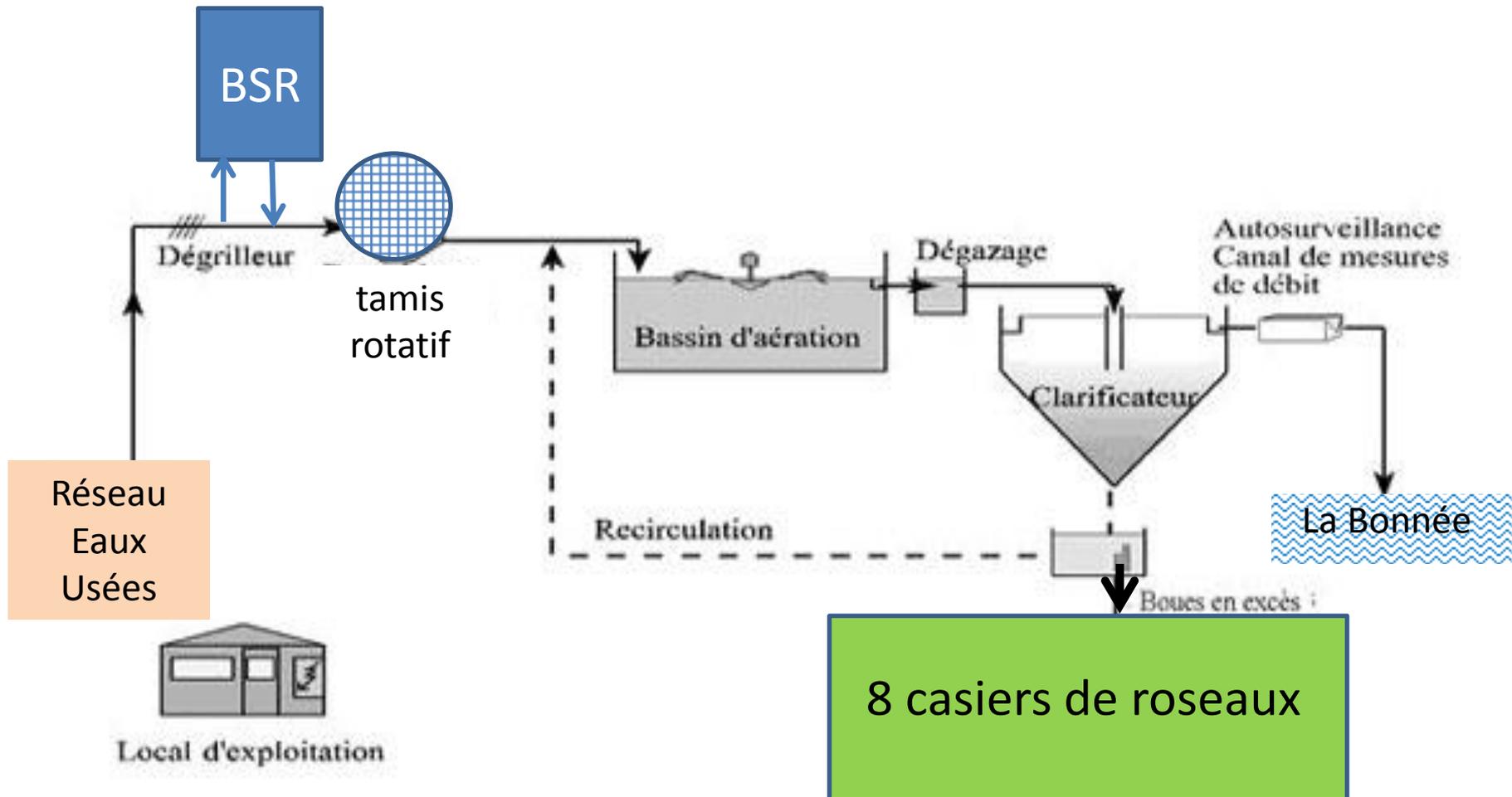
Zone
d'implantation
de la future
station

Parcelle de
la future
station
d'épuration

Le choix de la filière

La future station sera de type

boues activées avec macrophytes.



Le choix de la filière

La future station sera de type

boues activées avec macrophytes :

- Un bassin d'aération dans lequel des bactéries consomment et transforment la matière organique des eaux usées
- Un bassin clarificateur pour la décantation afin d'obtenir une eau retraitée qui sera rejetée dans la Bonnée.
- Les boues récupérées seront stockées dans 8 bassins afin de poursuivre l'épuration des boues (activité microbienne) et leur déshydratation par les roseaux.

Estimation du coût

Montant de la construction : 1 724 804 € HT

Maîtrise d'œuvre et autres frais (réseaux, terrain, contrôle technique...) : 102 980 € HT

Soit un total de 1 827 784 € HT

Et 20 % de TVA : 365 556 €

Soit 2 193 340 € TTC

On prendra une valeur de 2 200 000 € TTC pour la suite

Les Subventions

- DETR (Dotation d'Equipements des territoires ruraux par l'Etat) 100 000 €
 - CG 45 (30 % de 1 800 000 € HT) environ 540 000 €
 - Agence de l'Eau Loire Bretagne environ 560 000 €
-

Soit pour les subventions environ 1 200 000 €

Et le retour de TVA : l'Etat remboursera une partie de la TVA (16,4%) à la commune de Les Bordes soit environ 290 000 €

$2\,200\,000 - 1\,200\,000 - 290\,000 = 710\,000$ € à financer par Les Bordes avec une participation de Bonnée (une convention est en cours de rédaction pour définir les modalités de participation de la commune de Bonnée).